Résolution présentée par la délégation de la Grenade

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Fonds mondial et éducation bleue pour la protection des océans

L'Assemblée Générale,

Rappelant que les océans couvrent plus de 70 % de la planète et jouent un rôle

essentiel pour le climat, la biodiversité et la vie humaine,

Alarmée par la dégradation rapide des écosystèmes marins causée par la pollution, la

surpêche, la surconsommation et le réchauffement climatique,

Consciente que les petits États insulaires, comme la Grenade, le Vanuatu ou encore le Kiribati,

se trouvent en première ligne face à ces menaces, mais aussi de l'importance et de

l'urgence d'allouer des ressources à la protection des océans,

Saluant les initiatives existantes déjà, telles celles de l'UNESCO visant à promouvoir

l'éducation environnementale, notamment à travers le programme « Ocean Literacy / Blue Education », qui a pour but de mieux comprendre les interactions entre

l'homme et l'océan et d'encourager leur protection.

Décide de créer un programme mondial d'éducation bleue et durable, sous la coordination

de l'UNESCO, ainsi qu'un Fonds international pour la protection des océans (F.I.P.O.), dont le financement proviendrait d'une contribution calculée selon les émissions moyennes de CO₂ par habitant converties en dollars à partir des données du GIEC, afin de permettre la mise en œuvre de nouvelles initiatives pour la

protection des océans ;

 d'encourager l'adhésion des pays à ce programme, notamment des États insulaires et des pays pollueurs mentionnés ci-dessus, afin de prévenir les menaces

importantes pesant sur les générations futures ;

 de proclamer la Journée mondiale des océans, le 8 juin, également comme Journée mondiale de l'éducation bleue, afin de rappeler l'importance de l'éducation à la

durabilité et à la compréhension des milieux marins ;

de soutenir la mise en place d'un Réseau international des Écoles Bleues, favorisant

la coopération, le partage d'expériences et les projets communs entre les pays.

Le texte français fait foi.